

le maire de villeurbanne

JEAN-PAUL BRET

ville de villeurbanne

A l'attention de mesdames et messieurs les
parents d'élèves.

Le 2 juin 2017

Copie : mesdames les directrices, messieurs les directeurs d'école

Mesdames, messieurs,

Le 8 juin prochain sera présenté au Conseil supérieur de l'Education un décret autorisant les communes qui le souhaitent à demander au Directeur académique des services de l'Education nationale de réduire le nombre de journée d'apprentissage à 4 jours avec un allongement desdites journées.

Comme la quasi-totalité des grandes villes de France, Villeurbanne n'envisage pas de remettre en cause l'organisation actuelle. Celle-ci a nécessité de longs mois de discussions et d'adaptations et n'a que trois années d'existence. Il est important qu'une telle évolution de fonctionnement puisse produire ses effets dans le temps et la stabilité.

La cinquième matinée a été instaurée après de nombreux rapports scientifiques et a été préconisée par l'Académie de médecine. Elle est la règle dans la plupart des pays de l'OCDE. Au cours de l'année scolaire prochaine, nous allons lancer une évaluation en collaboration notamment avec l'Education nationale, les représentants des parents d'élèves, les acteurs associatifs et surtout les enfants eux-mêmes. Ces derniers doivent en effet avoir leur mot à dire. Cette évaluation permettra d'envisager d'éventuels aménagements pour ajuster au mieux l'organisation en fonction de chaque âge et situation de l'enfant.

Depuis trois ans, des milliers d'enfants de Villeurbanne ont accès à des activités de loisirs éducatives. C'est une priorité municipale forte dont nous mesurons aujourd'hui les premiers bénéfices. Cela a également permis de réunir les acteurs éducatifs autour de l'écriture d'un projet éducatif Grandir à Villeurbanne, dont l'ambition est de permettre à tous les enfants de réussir et de s'épanouir. C'est à partir de cette ambition partagée que nous devons continuer à travailler ensemble.

Nous vous prions de recevoir, mesdames et messieurs les parents d'élèves, nos salutations les meilleures.



Jean-Paul Bret
Maire de Villeurbanne



Damien Berthilier
Adjoint à l'Education

hôtel de ville
place lazare goujon
bp 65051
métro gratte-ciel
69601 villeurbanne cedex
téléphone 04 78 03 67 67
télécopie 04 78 84 28 41
www.villeurbanne.fr